

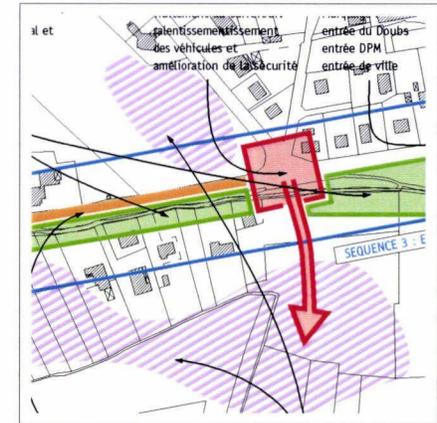
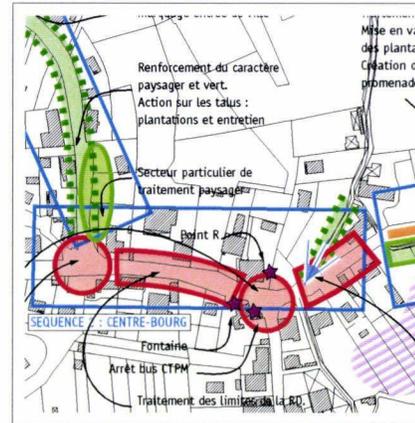
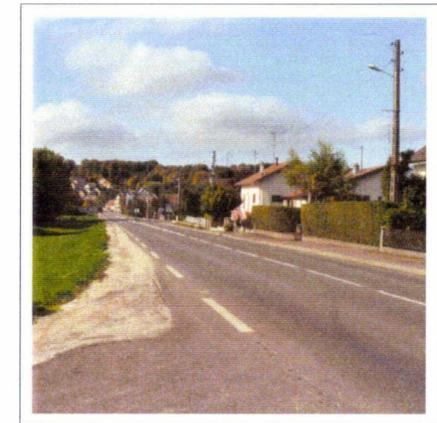
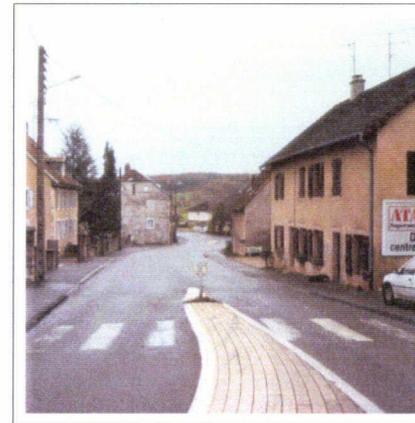
Sur les terrasses



Convention du 15 juillet 1997

Article 2.3 : Assistance à la commune dans la mise en oeuvre des projets

Point 2.3.2 : Entrée de village depuis Fêche l'Eglise



BADEVEL - Etude de la traversée

Sommaire

1 INTRODUCTION	1
2 DIAGNOSTIC DE LA TRAVERSEE DE BADEVEL	2
A. LES CARACTERISTIQUES DE LA VOIE.....	2
B. LA CIRCULATION SUR CET AXE	3
→ <i>Le trafic</i>	3
→ <i>Le stationnement</i>	4
→ <i>Les problèmes identifiés</i>	4
C. L'ENVIRONNEMENT DE LA TRAVERSEE	6
→ <i>L'occupation aux marges de la RD</i>	6
→ <i>Les paysages traversés</i>	6
D. DIAGNOSTIC.....	8
3 OBJECTIFS ET PRINCIPES D'AMENAGEMENT	10
A. LES OBJECTIFS D'AMENAGEMENT.....	10
B. LES ELEMENTS DE PROGRAMMATION A IDENTIFIER	12
C. PRINCIPES D'AMENAGEMENT	13
D. ELEMENTS DE PROGRAMME	14
E. PHASAGE	15
4 ANNEXE.....	16

1 Introduction

Badevel se caractérise par une image contrastée entre le « dedans » et le « dehors ». Le dedans correspond dans ce découpage au cœur de bourg qui se développe le long de la Grande rue ; le dehors aux constructions situées de part et d'autre de la RD 463.

Le cœur de Badevel bénéficie d'un cadre paysagé agréable lié :

- à la présence de la Feschotte, des canaux d'irrigation,
- aux caractéristiques propres du vieux village : compact, cohérent, homogène, patiné par le temps et très peu affecté par le mitage des constructions nouvelles

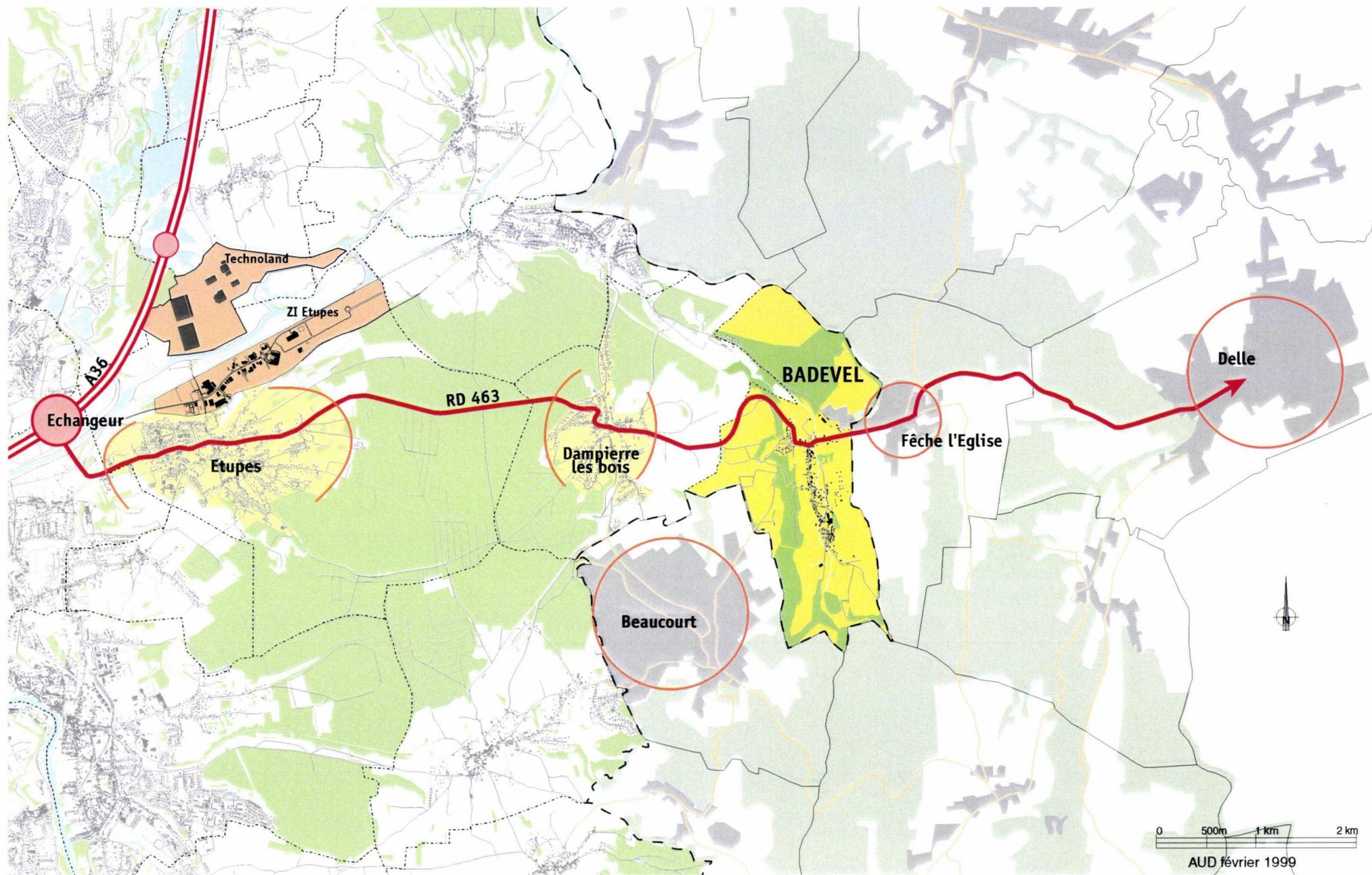
La perception de Badevel depuis la RD 463 (route de Dampierre les Bois à Fêche) est toute autre. La traversée de Badevel par la RD se fait très rapidement, quelques centaines de mètres pour l'automobiliste... Cette traversée est plutôt ingrate et marquée par des constructions disparates. Les constructions situées dans la partie la plus dense de la traversée sont peu mises en valeur et donnent une image poussiéreuse de la commune. A tel point qu'une des accroches du village liée à la présence d'une fontaine sur cet axe n'est pas visible.

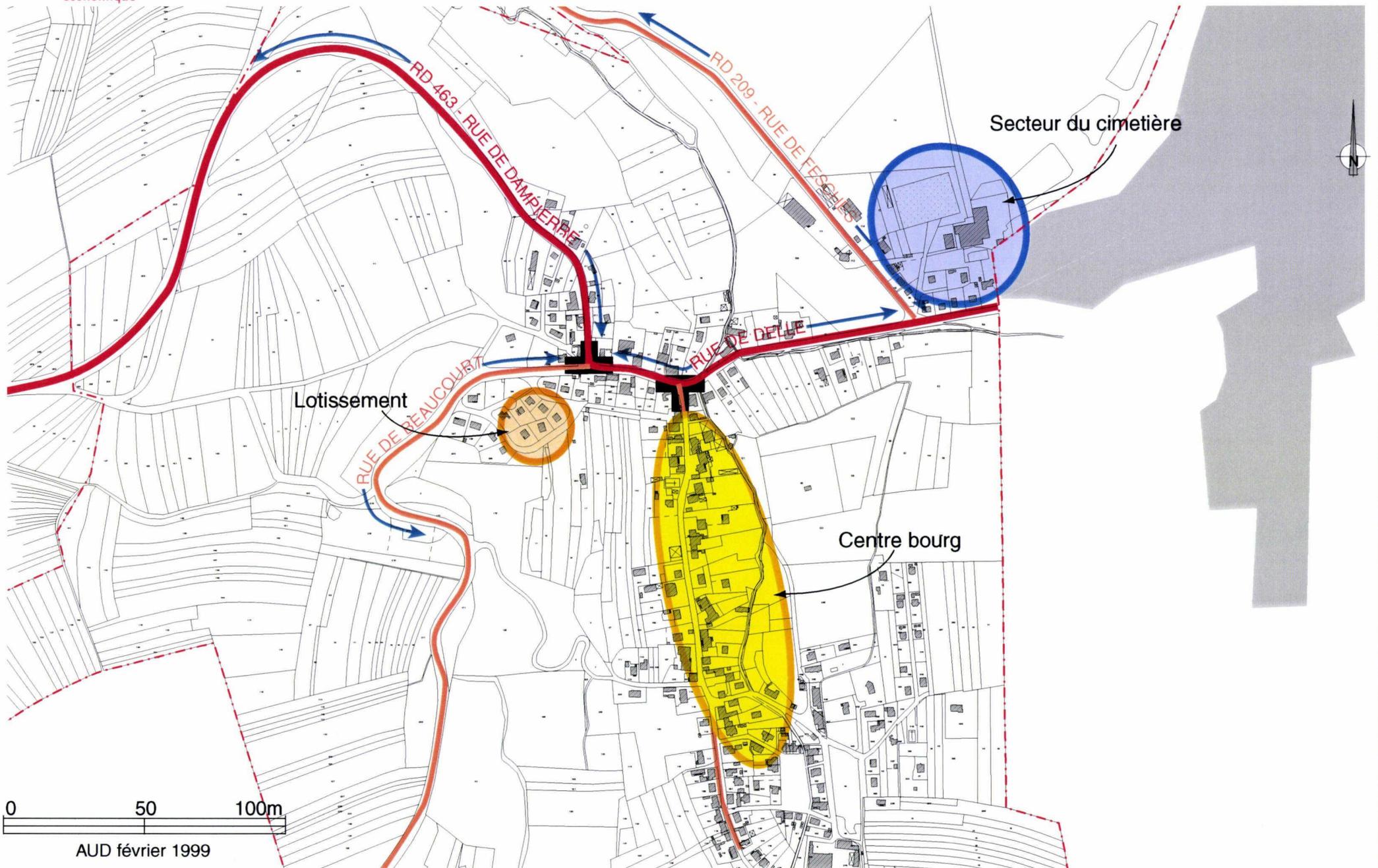
Afin de rendre plus lisible les qualités réelles du bourg depuis la RD 463, un aménagement est à réaliser.

L'objet de cette étude est de faire :

- une analyse de la traversée de Badevel par la RD (organisation de l'espace, identification des séquences paysagères...),
- puis de définir des objectifs d'aménagement
- et enfin d'arrêter une programmation des aménagements de la RD 463.

RD 463 - Traversée de Badevel Situation





0 50 100m

AUD février 1999

2 Diagnostic de la traversée de Badevel

A. Les caractéristiques de la voie

La traversée de Badevel concerne les espaces urbanisés situés aux abords immédiats de la RD 463.

- longueur de la traversée : 850 m

- emprise de la voirie : de 8 à 10 m ; 2x1 voie. Une emprise modérée voire faible en certains points dans la partie centrale notamment où les trottoirs sont étroits,

- largeur chaussée : 6,50 m en moyenne

- équipement de la voie :

- trottoirs dans la partie la plus agglomérée de la traversée, accotements de 2 m de large environ ailleurs,
- marquage des carrefours rue de Delle/rue de Dampierre et rue de Delle/rue de Fesches par des îlots avec pavés autobloquants ou blocs béton,
- depuis la RD, l'indication du centre-bourg est faible : signalisation verticale peu visible pour le visiteur ; pas de traitement de sol particulier,
- peu de signalisation verticale dans la traversée,
- stationnement : 2 parkings publics de 6 et 8 places dans le centre (à côté du point R et du café-restaurant) mais absence d'un stationnement latéral clairement identifié sur l'axe.

B. La circulation sur cet axe

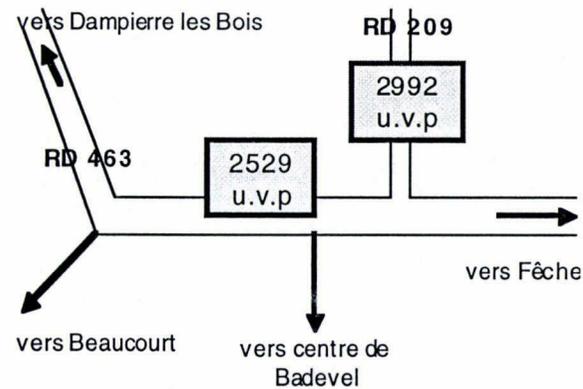
→ Le trafic

A l'échelle du Pays de Montbéliard, la RD 463 assure la liaison entre l'A 36 (échangeur de Sochaux) et Delle. Elle est un axe secondaire et supporte un trafic modéré et cohérent avec les caractéristiques physiques de la voirie. Ce trafic a diminué depuis la mise en service de la RD 61 et de la création du pont haubanné sur l'A 36 au profit de la rue de Fesches (RD 209).

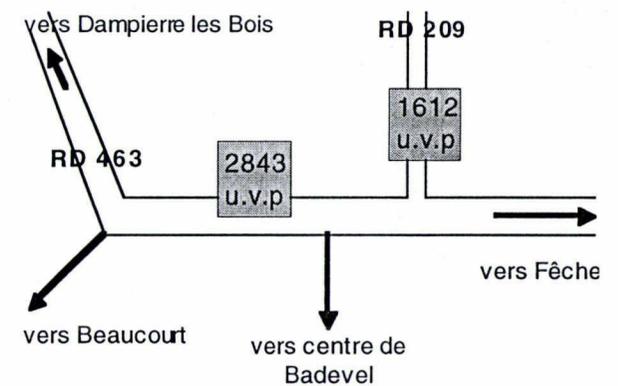
Les données de trafic sont pour 1996 : 2529 u.v.p/jour ; soit 253 u.v.p à l'heure de pointe.

Les données antérieures (1992 et 1994) avant la mise en service de la RD 61 indiquait : 2843 u.v.p/ jour.

Comptages 1996 - Après la mise en service de la RD 61



Comptages 1992-1994 - Avant la mise en service de la RD 61



→ Le stationnement

Il n'y a pas de stationnement aménagé le long de la traversée. Deux petits parkings existent non loin du carrefour Grande rue/ Rue de Delle sur des parcelles en retrait de la RD (point R, café-restaurant).

Aucun dysfonctionnement particulier n'a été relevé, toutefois on note le stationnement de quelques véhicules dont des poids lourds le long de la traversée. Un tel stationnement est perturbant pour l'utilisateur qui a un sentiment d'inconfort voire d'insécurité. L'aménagement actuel de la RD n'est pas adapté à ce type de fonction.

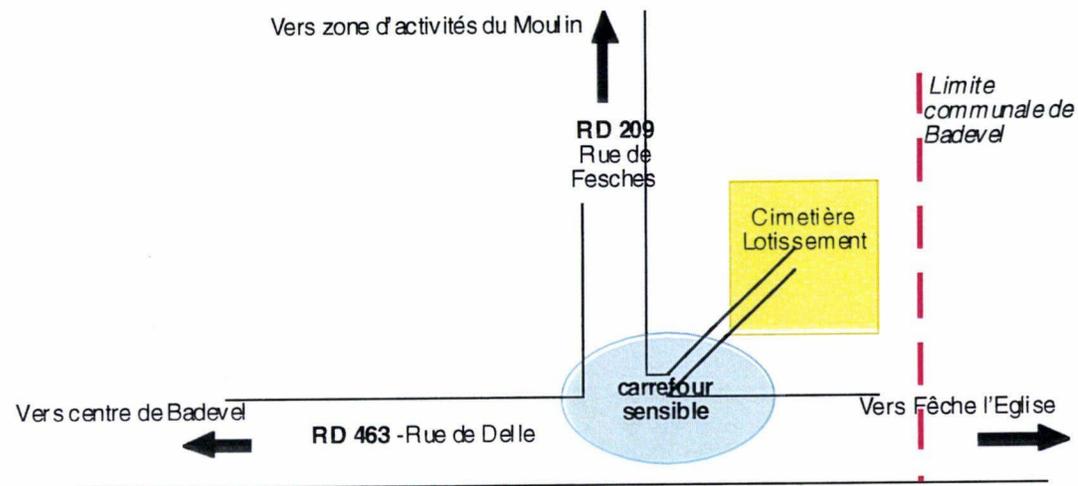
Il sera intéressant de s'interroger sur les besoins réels en matière de stationnement sur cet axe et notamment dans une perspective d'urbanisation.

→ Les problèmes identifiés

Il n'y a pas de problème particulier identifié sur cet axe. Aucun accident grave n'a été noté.

Toutefois sur la commune de Badevel, compte tenu à la fois de la configuration des lieux (axe en ligne droite entre Fêche l'Eglise et Badevel) et de la vocation des espaces aux abords de cet axe, des risques de dysfonctionnement apparaissent.

Ils concernent le carrefour rue de Fesches-rue de Delle. Ce carrefour se situe en limite communale sur un espace ouvert en sortie de la continuité bâtie de Fêche l'Eglise. Il est de forme complexe, constitué de deux voies principales sur un carrefour en T sur lequel vient se greffer la voie desservant le cimetière et le lotissement au lieu-dit « devant la Vouivre » (cf. schéma ci-après).



Les dysfonctionnements observés sont liés :

- à l'insertion des poids lourds issus de la route de Fesches le Châtel sur la rue de Delle
- à la sortie du lotissement sur le carrefour qui s'effectue dans un espace mal défini
- à la médiocre lisibilité du carrefour dans l'espace, bien qu'aménagé et signalé. Le terre-plein central est en effet peu vu par les automobilistes, ce qui induit certains incidents.
- au comportement des automobilistes qui sont en accélération en sortie d'agglomération (dans les deux sens Badevel-Fêche l'Eglise).

C. L'environnement de la traversée

→ L'occupation aux marges de la RD

Aux marges de cette voie, on observe essentiellement une occupation résidentielle. Selon les séquences paysagères décrites ci-après, ces constructions sont plus ou moins denses et récentes.

Il n'y a pas de plantation d'arbres sur cet axe.

En sortie de commune, vers Fêche l'Eglise, l'occupation de l'espace est mixte : habitat et champs.

On note dans la séquence centrale la présence de :

- un café-restaurant
- un cabinet médical
- un point R

→ Les paysages traversés

Les traits saillants

Le paysage de la traversée se caractérise par sa relative médiocrité et hétérogénéité liée à :

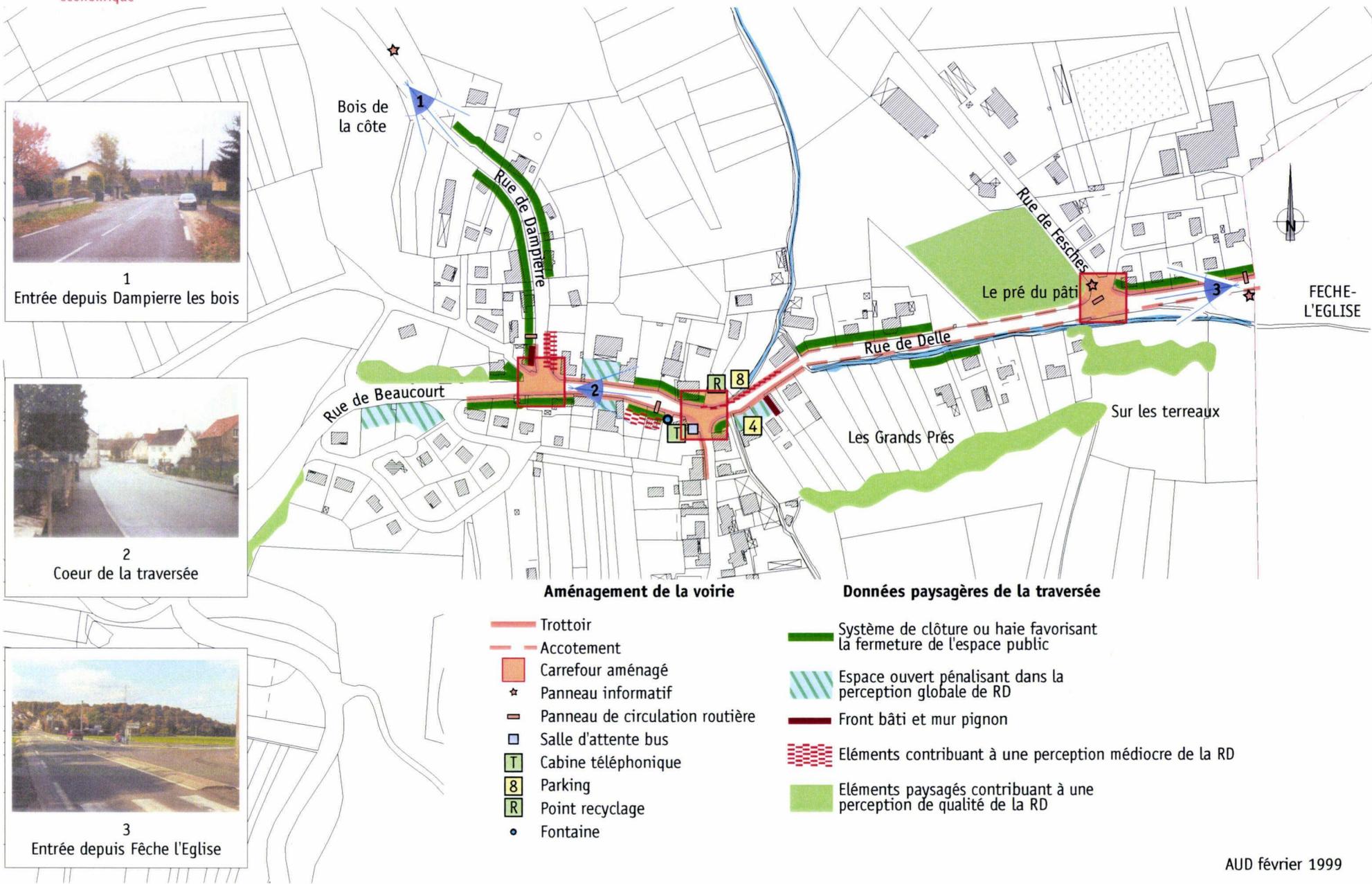
- l'état du bâti. Ceci est très sensible sur la partie centrale et l'entrée par Fêche l'Eglise. Plusieurs constructions ont un aspect fatigué voire vétuste. Les ravalements, le traitement des clôtures sont autant d'axes à travailler dans l'avenir.

- l'implantation du bâti vis à vis de la RD : les limites sont peu marquées entre l'espace public et l'espace privé, ce qui induit la sensation que les constructions « dansent » de part et d'autre de la voie.

- la présence de mobilier urbain présent visuellement mais de faible qualité. Il s'agit des candélabres en béton implantés le long de la RD, des gardes-corps en aluminium situés au droit de la Feschotte et du canal d'irrigation.

RD 463 - Traversée de Badevel

Caractéristiques



Les séquences paysagères

Il y a 3 séquences principales :

- l'entrée ouest de Badevel par Dampierre les Bois jusqu'au carrefour rue de Dampierre-rue de Beaucourt
- la partie centrale : elle s'étend du carrefour rue de Dampierre-rue de Beaucourt jusqu'au café-restaurant
- l'entrée est par Fêche l'Eglise : du café-restaurant jusqu'à la limite communale.

L'entrée ouest est occupée par des maisons individuelles bien paysagées, avec un traitement des limites de propriétés par des haies. Implantées en léger retrait par rapport à la voie, elles constituent une lisière bâtie intéressante pour marquer l'entrée du bourg. L'entreprise de menuiserie est toutefois un point faible dans le paysage. La voie est en pente et le caractère de faubourg résidentiel bien marqué.

Le centre concentre le plus grand nombre de constructions anciennes et agglomérées et se caractérise par de grosses bâtisses implantées en retrait de la voie. Elles cadrent la RD. C'est toutefois le lieu où les efforts de mise en valeur sont le plus nécessaire car le patrimoine bâti accuse de fortes disparités. Le carrefour entre la rue de Beaucourt et la rue de Dampierre est à améliorer.

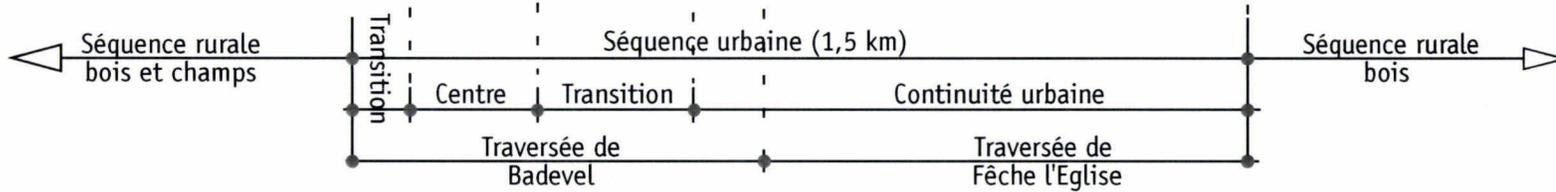
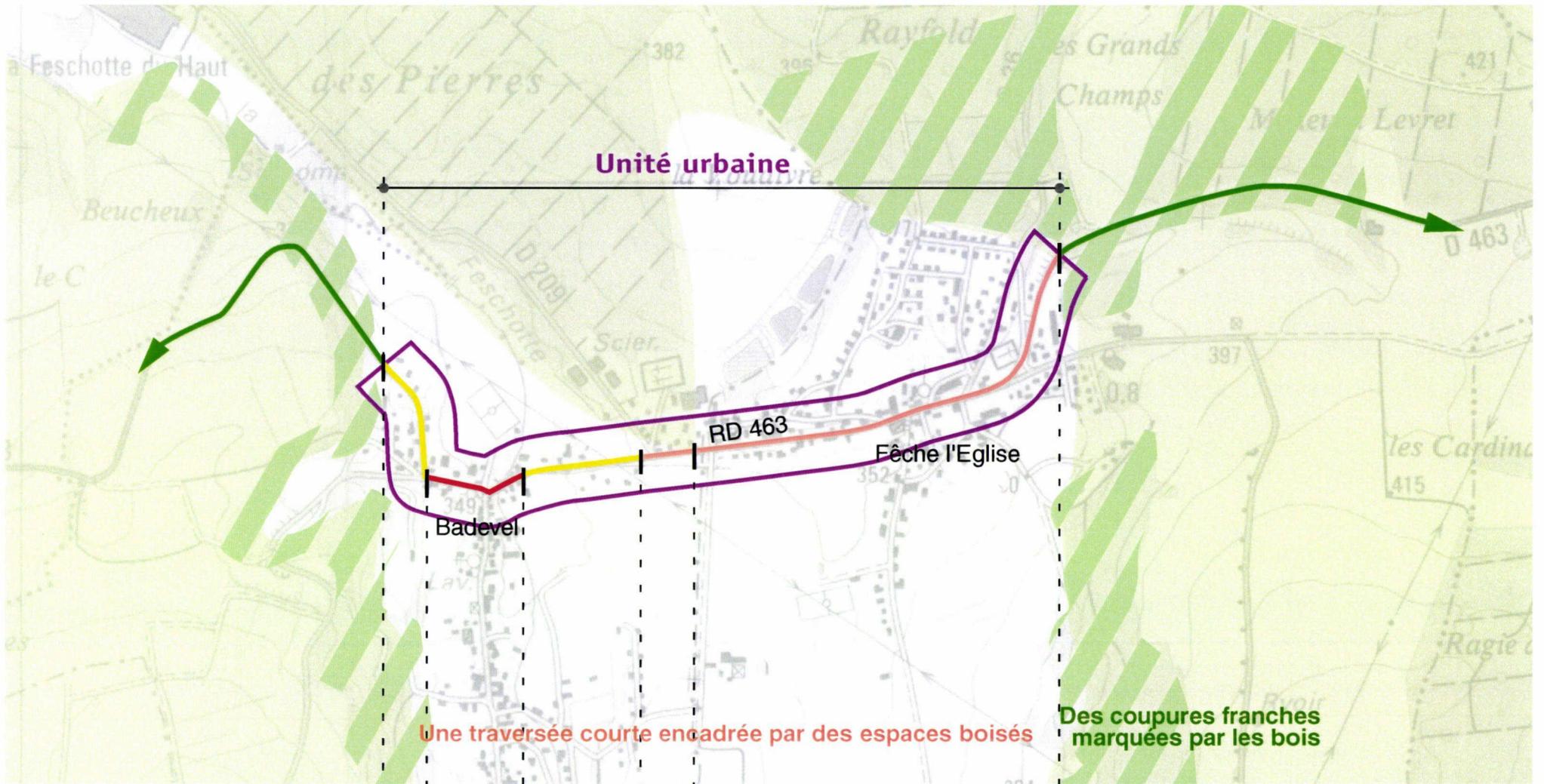
L'entrée est est plus délicate car l'occupation de l'espace est disparate (champs, habitat). Depuis Fêche, l'automobiliste a l'impression de sortir d'une agglomération du fait de la présence de champs, alors qu'il rentre dans une agglomération. La RD est en ligne droite entre Fêche et Badevel et elle est très dégagée, ce qui n'invite pas à ralentir. La perception lointaine du bourg est toutefois très agréable car il apparaît comme une masse de constructions étagées et denses.

La perception paysagère

A partir de ces trois séquences, la perception paysagère présente les caractéristiques suivantes :

Entrée ouest par Dampierre les Bois : secteur de pente important, effet de creux, continuum bâti favorisant une fermeture de l'espace

RD 463 - Traversée de Badevel Analyse



Centre bourg : Changement de direction important de la RD au carrefour rue de Dampierre-rue de Beaucourt, carrefour peu lissible, espace relativement ouvert malgré la présence d'un bâti continu, espace voirie dilaté, espace public non mis en valeur

Entrée est par Fêche : secteur en ligne droite et plan, vue large et ouverte sur un espace ouvert paysagé (champ, boisement,...), perspective occupée par un ensemble bâti (bourg, côté Badevel, constructions côté Fêche).

Les points remarquables

Les points remarquables et intéressants ponctuant la traversée sont peu nombreux. Ainsi, la fontaine située à proximité au carrefour rue de Beaucourt/Grande rue n'est pas mise en valeur et de ce fait est peu visible. Il y a toutefois des pignons ou mini-aménagements qui arrêtent la vue de l'automobiliste (ex : jardinières fleuries devant la maison rue de Delle, cf. carte ci-avant). Et, l'élément le plus agréable mais peu perceptible pour l'automobiliste est la présence du canal d'irrigation qui longe la rue de Delle.

D. Diagnostic

Le diagnostic

La RD 463 n'a pas perturbé de manière profonde les qualités de la commune de Badevel. Elle n'en permet toutefois pas une réelle valorisation.

→ L'articulation de cet axe avec les autres voies est le plus souvent faible et est à améliorer:

- concernant le carrefour rue de Delle/ Grande rue, il s'agit d'un manque de lisibilité du centre bourg
- concernant le carrefour rue de Delle / rue de Fesches, il focalise des dysfonctionnements au quotidien
- concernant le carrefour rue de Dampierre/ rue de Beaucourt, en venant de Fêche l'Eglise, il y a une ambiguïté dans la perception de la hiérarchie des voies.

- Le caractère routier de la RD est marqué sur la traversée de Badevel au détriment d'un environnement urbain qui devrait progressivement se conforter. Ce caractère est d'autant plus inadapté que Badevel et Fêche l'Eglise constituent une même unité urbaine. Cette unité qui s'achève sur des bois et des zones agricoles doit être traitée dans son ensemble et mettre en avant des valeurs urbaines.
- Les espaces de transition entre le domaine public et le domaine privé sont mal ou peu définis. Des cours de services s'ouvrent directement sur la RD, augmentant la confusion entre des vocations différentes.
- Les piétons ne bénéficient pas d'aménagement confortables qui faciliteraient les liaisons entre les différentes parties du village. Ainsi, les habitants du secteur du cimetière, du lotissement du Bois de la Côte ou du secteur du Bois de la Côte cheminent sur des accotements pour rejoindre le centre bourg.
- Le traitement actuel de la RD ne favorise pas la mixité des usages : vélo, piétons, auto...
- Le quartier du cimetière est déconnecté du village laissant croire qu'il se situe sur la commune de Fêche l'Eglise. Son « rattachement » au centre bourg permettra d'affirmer une continuité entre les entités de la commune.

La problématique

Les problèmes majeurs que soutendent ce diagnostic se posent en terme d'image et de sécurité.

Une amélioration de l'image est nécessaire pour rendre lisible et articuler entre eux les éléments forts de Badevel. Les aspects liés à la sécurité relèvent d'une moins grande acuité car bien identifiés dans l'espace (carrefour sensible rue de Fesches-rue de Delle). De plus, il semble qu'une amélioration globale de l'image de la RD 463 rejaillira sur cet aspect.

Le programme d'aménagement à mettre en œuvre devra proposer des évolutions significatives sur ces deux points.

3 Objectifs et principes d'aménagement

A. Les objectifs d'aménagement

La mise en place d'un projet d'aménagement de la traversée de Badevel aura pour conséquence de faire passer la RD du statut de route au statut de rue ou d'avenue. Le caractère urbain de l'environnement de la RD 463 dans la traversée de Badevel et Fêche l'Eglise est réel (l'occupation de l'espace est dominé par de l'habitat, la voirie est équipée en réseaux...). Une mise en cohérence entre le constat objectif de la vocation des espaces et l'aménagement de la RD est nécessaire.

Ce dessein peut se décomposer en plusieurs objectifs :

→ **Affirmer un séquençement sur la RD avec des vocations distinctes**

Deux séquences principales existent sur Badevel qui correspondent aux deux entrées du village :

Entrée depuis Dampierre à vocation verte

Entrée depuis Fêche l'Eglise à vocation urbaine

Une troisième correspond à la partie la plus ancienne et la plus agglomérée, aux abords du carrefour de la Grande rue.

→ **Distinguer Badevel de Fêche l'Eglise**

- Il s'agit de marquer davantage l'entrée dans le département du Doubs, du DPM et de Badevel.

- Au delà des aspects de signalisation, l'accroche du quartier du cimetière au reste du bourg est à faire. Cela pourra passer par un aménagement de la voirie (mobilier urbain, cheminement piétonnier...) ou par une urbanisation progressive des espaces ouverts résiduels entre le centre et le quartier du cimetière.

→ **Rendre lisible et plus sûr**

Cet objectif concerne en priorité le traitement des carrefours qui ponctuent la RD dans la traversée de Badevel. Il comprend deux aspects complémentaires : la lisibilité et la sécurité.

Certains aménagements auront pour but de valoriser les carrefours et leurs abords et de rendre davantage lisible ce qui se passe de part et d'autre des carrefours notamment par le biais de la signalisation. D'autres aménagements intégreront des dispositifs particuliers de manière à renforcer la sécurité des carrefours (carrefour rue de Delle / rue de Fesches).

→ **Valoriser les éléments clés de la traversée**

La traversée de Badevel compte plusieurs éléments de qualité : lavoir, canal, rivière et quelques constructions.

Le réaménagement de la traversée sera l'occasion d'intégrer ces éléments dans la composition d'ensemble.

→ **Accompagner l'urbanisation future**

Aujourd'hui, 2 permis de construire ont été déposés sur le secteur du « près du pâti » (angle rue de Delle/rue de Fesches) et la commune envisage d'urbaniser sur le secteur « les grands près » et « sur le terreau » (partie située au sud de la RD). Ces projets vont contribuer à transformer radicalement l'entrée de ville assurant une urbanisation continue à terme entre le secteur du cimetière et le centre bourg.

L'aménagement de la traversée sera l'occasion d'anticiper ces évolutions.

B. Les éléments de programmation à identifier

La volonté de faire évoluer le statut de la RD 463 « de la route à la rue » induit un réaménagement de l'axe par lui-même et amène aussi à réfléchir au traitement de ses rives (vocations...).

Pour définir un tel aménagement, plusieurs éléments sont à prendre en compte qui participent les uns et les autres à marquer le caractère urbain de l'axe. Des éléments de composition ainsi que les avantages qu'ils présentent pour affirmer le caractère urbain de la traversée sont listés.

Par rapport à cette liste, des choix seront faits pour orienter les aménagements futurs.

Éléments de composition	Avantages
Trottoir	Affiche le caractère urbain de la voie et met en sécurité les piétons. Il permet d'organiser la mixité des usages.
Stationnement longitudinal	Sa présence est un signe fort du caractère urbain d'une voie. L'aménagement d'un stationnement longitudinal - de manière ponctuelle - sur la traversée est un enjeu car il transformera fortement l'aspect et la perception de la RD. De plus, il répondra à un besoin qui existe.
Bande cyclable	Renforce la mixité des usages de la voie et participe à changer son image. Aujourd'hui le besoin n'est pas identifié
Végétation	Est un élément fort pour structurer une voie et pour améliorer l'aspect de la voie. Des effets et ambiances peuvent être créés par le biais d'alignements d'arbres, de mails mais aussi du fleurissement... A Badevel, la prise en compte des espaces verts existants et du canal est nécessaire pour l'aménagement de la RD.
Matériaux	Le changement de matériaux ou l'instillation de matériaux autre que le bitume au sol est un moyen bien connu pour signaler carrefours, passages piétons... Ils permettent de marquer une rupture entre différentes séquences urbaines, de faubourg ou rurales.
Mobilier urbain (candélabre, poubelle, signalisation, banc, grille)	Le choix du mobilier urbain est un point très important pour définir et affirmer le caractère urbain d'une voie.

C. Principes d'aménagement

Au travers du plan de synthèse (ci-joint) des principes d'aménagement, les objectifs recherchés sont d'engager une approche d'ensemble articulant les différentes séquences entre elles et de concilier aménagement de l'espace et sécurité routière.

Trois séquences ont été identifiées dans la traversée de Badevel :

- entrée ouest (entrée par Dampierre les Bois)
- entrée est (entrée par Fêche l'Eglise)
- centre bourg

Principes d'aménagement par séquence :

→ Séquence 1 : entrée ouest

L'enjeu consistera à mettre en scène l'entrée de ville en traitant le passage entre un espace rural à un espace construit 'fermé' et à améliorer la sécurité des piétons par la création d'un trottoir.

Le caractère vert et paysager de cette séquence est déjà bien marqué. Aussi, il est proposé de renforcer les caractéristiques actuelles du site et de valoriser l'image verte de cette entrée par un aménagement cohérent.

→ Séquence 2 : centre bourg

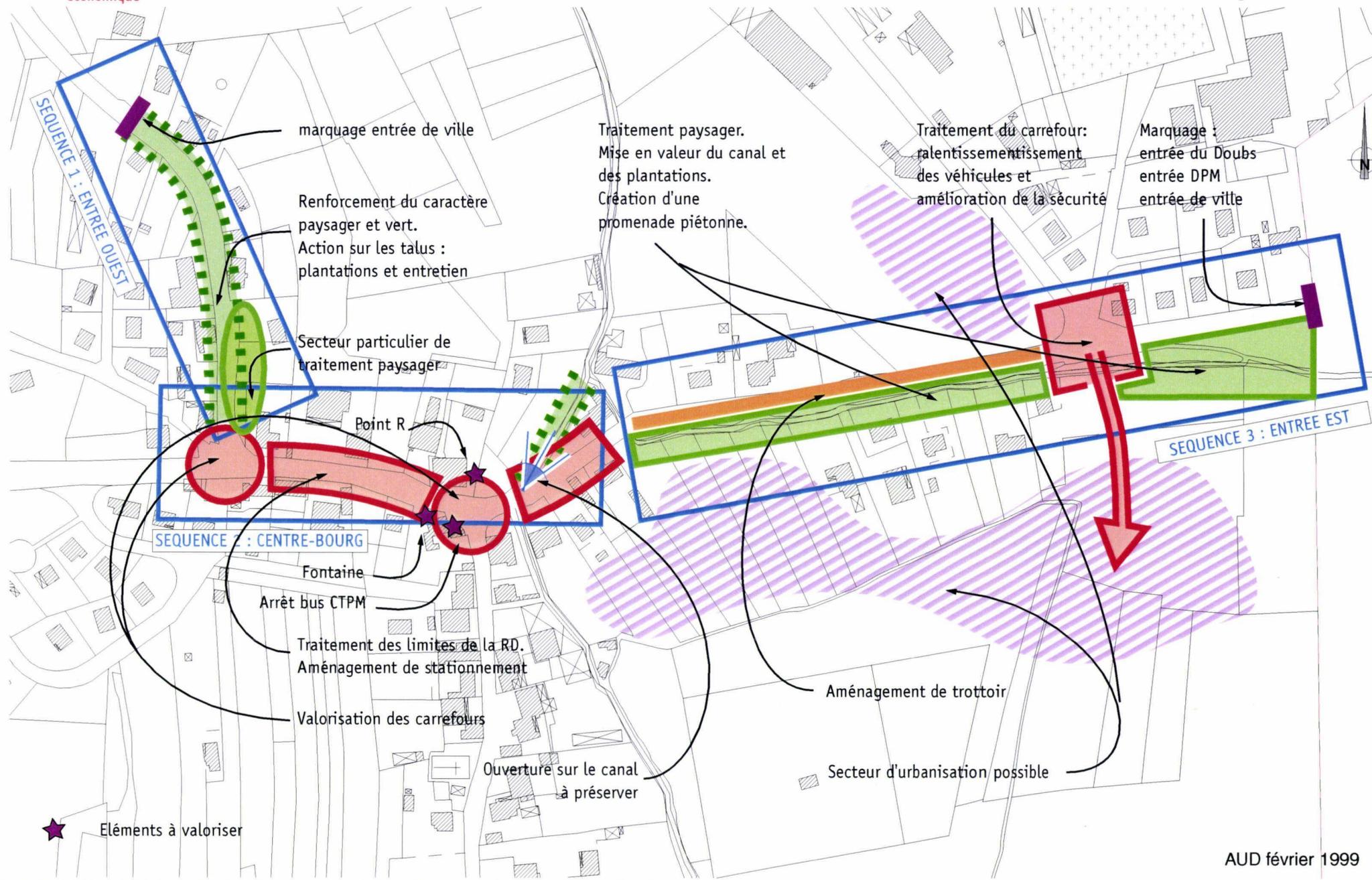
L'un des enjeux majeurs de cette séquence est de réaliser une mise en valeur conjointe de la RD et des espaces privés situés en limite.

L'un des points forts de cette séquence est l'aménagement d'un espace public au pied de la fontaine qui sera rénovée par la commune. Il est d'ores et déjà incontournable d'étudier l'acquisition foncière de parcelles au profit de la commune pour donner toute l'ampleur nécessaire à cet aménagement (cf. plan parcellaire en annexe).

Le caractère urbain de la RD doit être renforcé : calibrage de la bande roulante, reprise du stationnement, choix des candélabres...

RD 463 - Traversée de Badevel

Principes d'aménagement



→ Séquence 3 : entrée est

Les enjeux concernant cette entrée sont multiples et consistent à améliorer la sécurité des piétons, favoriser le ralentissement des véhicules, anticiper une urbanisation future, marquer l'entrée de la commune et du DPM et améliorer l'image de cette séquence.

En priorité, il s'agira de rompre la linéarité de l'axe qui relie Fêche à Badevel, de réaménager le carrefour rue de Fesche/rue de Delle et d'aménager une transition entre ces deux communes.

Par ailleurs, il est proposé de maintenir et valoriser les atouts de cette séquence qui sont dus à la présence d'un petit canal et d'une frange boisée par un aménagement piétonnier.

Quel que soit le projet envisagé, des acquisitions foncières semblent nécessaires (cf. schéma et plan parcellaire en annexe).

D. Eléments de programme

Remarques préalables

Afin de regagner un maximum d'espace public (trottoir, placette, mise en valeur de la fontaine, mise en valeur d'espace vert), la bande roulante de la RD 463 sera recalibrée sur l'ensemble de la traversée avec une section de 7 m (2*3,50 m) en milieu péri-urbain et une section de 6,50 m (2*3,25 m) en milieu urbain (centre bourg).

Les travaux d'aménagement des espaces publics devront être suivis ou accompagnés par une campagne de mise en valeur des façades sur le secteur 'centre bourg'. Et une réflexion globale sur l'éclairage public et la signalisation sera menée.

Les principes d'aménagement détaillés ci-après ont pris en considération les parcelles publiques et privées en les réunissant. Pour les plans de détails du secteur de la fontaine et de la promenade, il conviendra de prendre en compte les contraintes foncières de manière à cibler l'importance réelle des aménagements à réaliser.

RD 463 - Traversée de Badevel

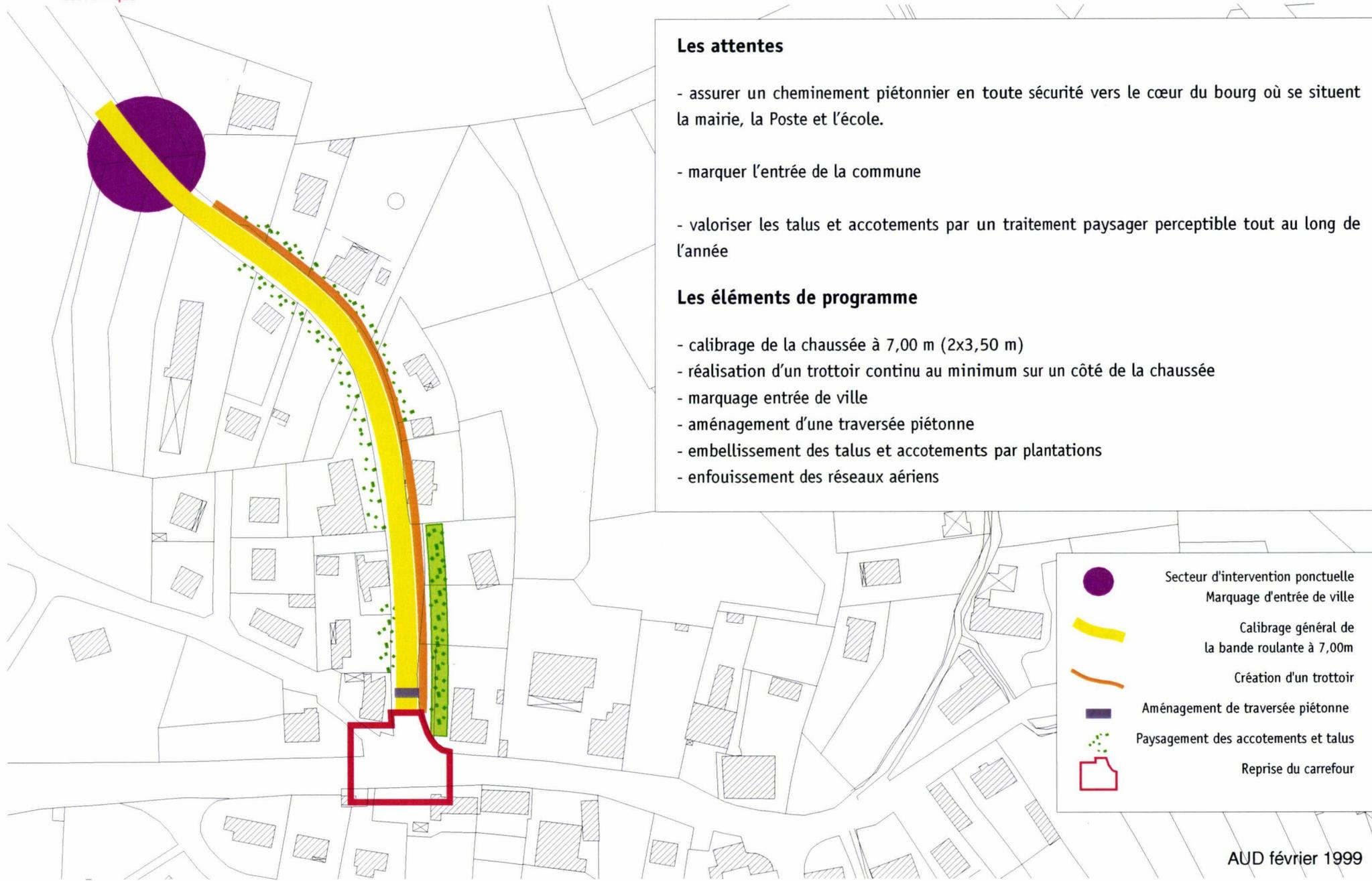
Séquence 1 : entrée ouest

Les attentes

- assurer un cheminement piétonnier en toute sécurité vers le cœur du bourg où se situent la mairie, la Poste et l'école.
- marquer l'entrée de la commune
- valoriser les talus et accotements par un traitement paysager perceptible tout au long de l'année

Les éléments de programme

- calibrage de la chaussée à 7,00 m (2x3,50 m)
- réalisation d'un trottoir continu au minimum sur un côté de la chaussée
- marquage entrée de ville
- aménagement d'une traversée piétonne
- embellissement des talus et accotements par plantations
- enfouissement des réseaux aériens



	Secteur d'intervention ponctuelle Marquage d'entrée de ville
	Calibrage général de la bande roulante à 7,00m
	Création d'un trottoir
	Aménagement de traversée piétonne
	Paysagement des accotements et talus
	Reprise du carrefour

RD 463 - Traversée de Badevel

Séquence 2 : centre bourg

Les attentes

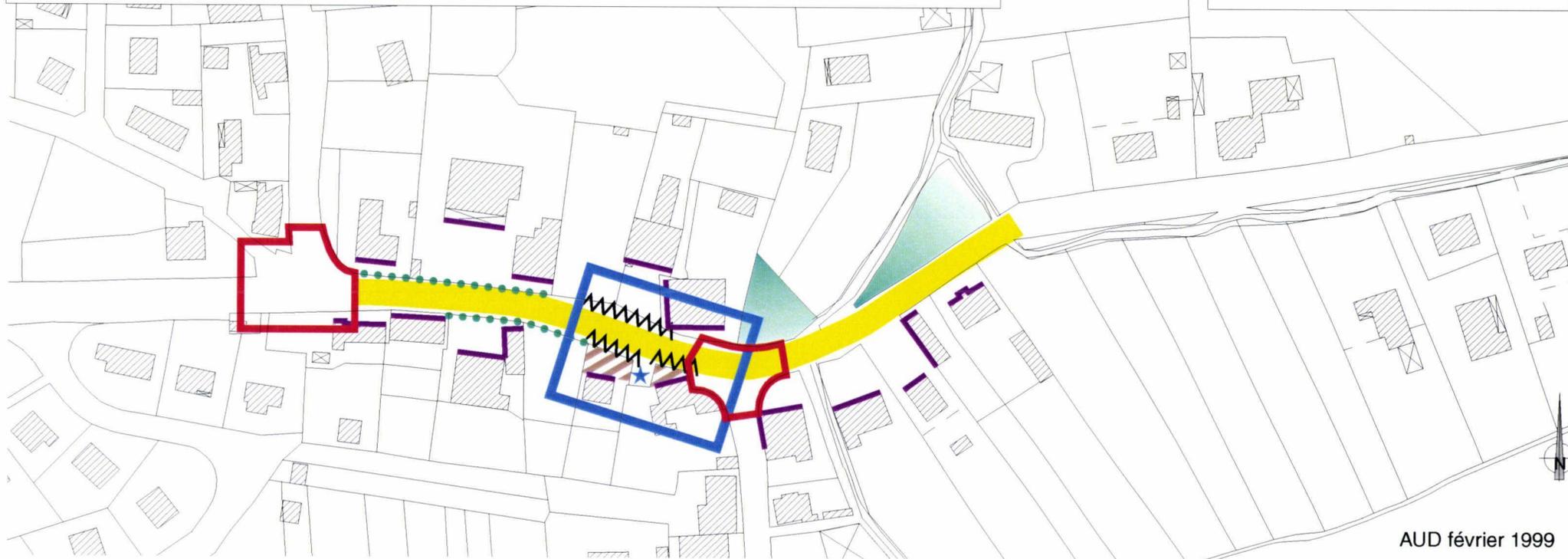
- améliorer les qualités de la traversée par des actions d'embellissement et notamment le secteur de la fontaine
- aménager quelques places de stationnement

Les éléments de programme

- calibrage de la chaussée à 6,50 m (2x3,25m)
- création de 6 à 8 places de stationnement aux abords de la fontaine
- création d'un espace public minéral qui aurait pour vocation de réaliser un appel vers le centre-bourg et traitement minéral des abords de la fontaine.
- réfection ou création de clôtures le long de la RD
- valorisation des façades

NB : l'ampleur du projet est conditionnée par des acquisitions foncières

	Calibrage général de la bande roulante à 6,50m
	Reprise du carrefour
	Mise en valeur des façades
	Mise en valeur des espaces ouverts
	Traitement des limites domaine privé/domaine public
	Mise en valeur de la fontaine
	Création de stationnement longitudinal
	Acquisition foncière à envisager
	Secteur d'aménagement à dominante minérale



RD 463 - Traversée de Badevel

Séquence 3 : entrée est

Les attentes

- assurer un cheminement piétonnier en toute sécurité vers le cœur du bourg
- améliorer globalement la sécurité (aménagement du carrefour rue de Fesches/ rue de Delle et réduction de la vitesse)
- marquer une triple entrée (entrée de la commune, du DPM et du Doubs)

Les éléments de programme

- calibrage de la chaussée à 7,00 m (2x3,50 m)
- réalisation d'un carrefour
- mise en place de dispositifs pour faire ralentir les automobilistes
- réalisation d'un trottoir continu au minimum sur un côté de la chaussée
- création de 6 à 8 places de stationnement longitudinal
- création d'un espace public paysagé soulignant le ruisseau et constituant une façade verte d'entrée de Badevel.

Il sera équipé d'un cheminement piétonnier.

- enfouissement des réseaux aériens

NB : la réalisation du projet sur cette section de la RD est liée en partie à des acquisitions foncières et notamment pour la réalisation du cheminement piétonnier.

	Secteur d'intervention ponctuelle Marquage d'entrée de ville
	Calibrage général de la bande roulante à 7,00m
	Création d'un trottoir
	Création de stationnement longitudinal
	Renforcement ponctuel du niveau par palplanche ou autre dispositif
	Secteur d'acquisition foncière à réaliser
	Aménagement d'une promenade
	Réaménagement du carrefour
	Aménagement à dominante végétale
	Aménagement de traversée piétonne



E. Phasage

La commune souhaite réaliser **une première phase** de travaux qui comprendrait au minimum les points suivants :

Séquence 1 : entrée ouest

- réalisation d'un trottoir continu
- actions d'embellissement de l'entrée de ville, des talus et accotements
- mise en souterrain des réseaux

Séquence 2 : centre bourg

- valorisation de la fontaine et de ses abords
- actions d'embellissement

Séquence 3 : entrée est

- réalisation d'un trottoir continu
- aménagement du carrefour rue de Fesches/rue de Delle
- actions d'embellissement de l'entrée de ville et marquage entrée de Badevel, du DPM et du Doubs
- mise en souterrain des réseaux

4 Annexe

Ci-après est joint le plan de repérage des parcelles dont il est souhaitable de réaliser une acquisition.

N° parcelle	Surf. en m2 (non connue pour toutes les parcelles)	Nom du propriétaire
AB 32	540	SAFER
AB 33	# 120	Commune de Badevel
AB 34	# 60	Commune de Badevel
AB 35	# 80	Département du Doubs
AB 41	2 355	M. Colin Edouard
AB 42	# 1500	M. Lejeal Saunier Stéphane
AB 43	1 692	M. Dangerter J-François
AB 44	# 1 600	M. Gindrat André
AB 45	1 228	M. Gindrat André
AB 53	# 2 200	Mme Reggiori et M. René
AB 54	980	SAFER
AB 99	639	M. Baraffe Laurent
AB 109	23 432	M. Moser William
AD 74	358	M. Monnot
AD 243	1 051	Mme Voirin Raymonde

RD 463 - Traversée de Badevel

Repérage des parcelles à acquérir

